

# La France come back !

Autour du président Craig Crowley, 47 nations participent actuellement au Congrès annuel du Comité International du Sport pour Sourds réuni à Rome. La Fédération Française Handisport attendait une décision importante : le vote des différents membres présents de l'ICSD pour la réintégration de la France (à travers la FFH), comme membre à part entière de l'organisation. Bilan : 38 voix favorables, une quasi unanimité, l'information est tombée en milieu d'après midi hier. La France retrouve sa place sur la scène internationale du sport pour sourds, une nouvelle accueillie à Rome par une véritable ovation des participants. Elle met un terme à quatre années de tensions entre la FFH et l'ICSD.

**Gérard Masson, président de la FFH s'est réjoui de cette décision en faveur du retour de la France au sein de l'ICSD :** « *Nous avons perdu beaucoup de temps, mais je suis heureux que notre détermination à maintenir les sportifs sourds au sein de la FFH, en conservant nos valeurs, tout en soutenant leur droit à participer aux compétitions internationales, ait été reconnu. Merci à toutes les associations qui nous ont fait confiance, aux nations qui sont restées fidèles à la France, berceau du sport pour sourds et à l'ICSD et son président Craig Crowley en particulier, pour sa confiance renouvelée !* ».

Le président rappelle d'ailleurs que la FFH est déjà passée à une phase de collaboration active avec l'ICSD : « *Le temps n'est plus aux querelles, mais au sport ! Pour réaffirmer notre soutien au développement du sport pour sourds et des actions de l'ICSD, nous sommes d'ailleurs candidats à l'organisation du Championnat d'Europe de Football sourds en 2015 !* »

La décision prise à Rome par les membres de l'ICSD fait suite au vote favorable lors de la dernière assemblée générale de la FFH en faveur de **la création d'un Comité de Coordination des Sportifs Sourds de France (CCSSF)**, afin de faire un pas constructif vers l'ICSD, dont les statuts prévoient que les présidents des fédérations nationales soient sourds. Ce qui n'est pas le cas de Gérard Masson, une obligation que ce dernier juge « discriminatoire ». Cette situation avait entraîné la suspension de la France de toute participation en compétition internationale.

Les 221 clubs ou sections FFH, ayant au moins un licencié sourd, ont donc été consultés au printemps lors d'un scrutin fédéral. **Quatre membres ont ainsi été élus par les associations pour composer le Comité de Coordination des Sportifs Sourds de France** : Marie Robert, RS Saint-Cyr-sur-Loire, Rémy Bayet, AS des Sourds d'Auxerre, Roger Garcia, Maison Savoyarde des Sourds – Chambéry, Pascal Touitou, ES Sourds de Vitry. Comme le prévoient les accords, **Jean-François Labes (membre du Comité directeur de la FFH et élu par l'AG fédérale)** complète la liste des membres du nouveau CCSSF. **Ce dernier a été élu président du Comité début juillet** et se trouve actuellement à Rome pour assister au Congrès de l'ICSD.

Ce vote favorable de l'ICSD conditionnait le maintien et la pérennité du CCSSF.